

L'Adresse—M. Fortin

tion des différents niveaux de gouvernement et faire vivre un aussi grand nombre de personnes devient de plus en plus petit, de sorte que les gouvernements doivent faire face à un problème de surtaxation. Leur revenu ne suffit pas et ils demandent des augmentations de salaires. Alors, nous sommes comme des chiens qui courent après leur queue et nous disons: C'est l'inflation, c'est le chômage, ce sont les libéraux, ce sont les conservateurs progressistes, ce sont les Anglais, ce sont les Français, ou encore ce sont les chômeurs qui sont à la source de ce désastre.

Puis, finalement, le nombre de députés libéraux passe de 147 à 109, et les conservateurs progressistes ne réussissent pas non plus à obtenir la majorité. Et l'on demande qui mènera le pays?

• (2110)

Monsieur le président, je dirai, en employant peut-être un langage imagé—je vous taquine peut-être en passant—que tout cela démontre que le problème fondamental, dans notre pays, n'est pas un problème de langue, de manque de cœur à l'ouvrage, de manque de désir de collaborer à bâtir le pays, mais un problème d'ordre économique et monétaire. Aussi longtemps qu'on s'amusera à se diviser sur des questions superficielles et qu'on ne s'attaquera pas au problème de la distribution des richesses, aussi longtemps que les anglophones de l'ouest garderont leur blé, les francophones disant que c'est la faute des anglophones, et ces derniers criant: «Maudit French Power», on n'aboutira pas plus loin.

Monsieur le président, j'aimerais bien que mes collègues réfléchissent sur cette question et essaient, «ensemble», comme le disait un certain slogan devenu fatal, d'y penser et d'aboutir à des conclusions positives. Qu'on s'aide et qu'on donne l'exemple, au Parlement, en cessant de s'attaquer, de se salir les uns les autres, sous le couvert de l'unité nationale, et qu'on s'attaque véritablement aux problèmes.

Monsieur le président, pendant quatre ans, soit de 1968 à 1972, le gouvernement était majoritaire et agissait de façon arrogante. A un certain moment, on a appliqué la «guillotine», c'est-à-dire les articles 75A, 75B et 75C du Règlement, évitant ainsi de répondre à nos questions. Je me souviens également du fameux système de rotation des ministres, durant la période des questions orales, et de plusieurs situations semblables où on se foutait pas mal des députés de l'opposition. Aujourd'hui, après les élections,—c'est drôle—les ministres nous reconnaissent et nous saluent. Les conservateurs progressistes nous reconnaissent et nous saluent. Je ne comprends pas pourquoi! Et le gouvernement est devenu plus conciliant vis-à-vis des provinces. On s'aperçoit de plus en plus, comme l'a dit un collègue du parti libéral, qu'il était un temps où le gouvernement proposait et disposait, mais qu'aujourd'hui, le gouvernement propose, et c'est la Chambre qui dispose. Nous voilà retombés sur nos deux pieds, dans un régime pleinement démocratique. Il fait bon, enfin, pour un jeune député, de respirer l'air de la démocratie à la Chambre.

Monsieur le président, nous espérons que nos travaux et nos délibérations—et nous espérons que l'on présentera des projets de loi dans le plus bref délai possible—nous permettront de prouver à la population que les députés sont des gens sérieux qui se mettent au travail et qui produisent. La population canadienne attend de nous de grandes choses; elle s'attend que nous nous attaquions à de véritables problèmes.

Je dirai, étant donné le résultat des élections, que ce ne sont pas les conservateurs progressistes, les néo-démocra-

tes ou les créditistes qui ont défait le gouvernement, mais les fonctionnaires qui, dans leur tour d'ivoire, pensent que tout leur est permis et se foutent pas mal des désirs du peuple.

Réfléchissons un instant: ceux qui ne comprennent pas la loi sur l'assurance-chômage—admettons qu'elle soit bonne—doivent-ils l'appliquer? Les députés et les fonctionnaires doivent comprendre la loi. On pourrait parler ainsi des régimes de pensions de sécurité de la vieillesse, des allocations familiales et de tous les programmes gouvernementaux. On nous parle de la création d'emplois, de programmes d'initiatives locales, programmes merveilleux, dit-on. J'ai en tête deux projets qui ont été acceptés, il y a un mois. Les fonctionnaires ont appelé les intéressés pour leur dire qu'ils pouvaient commencer leurs projets, qu'ils recevraient de l'argent. Ils ont commencé leurs projets et travaillent bénévolement depuis lors. En même temps, le ministère du Revenu national leur écrit pour leur demander de payer l'impôt sur les salaires versés.

Les gens viennent nous voir. Ils nous demandent quoi faire. C'est simple: les fonctionnaires d'un ministère ou d'un autre sont aussi imbéciles les uns que les autres. Voilà ce que cela prouve, monsieur le président.

C'est peut-être, là encore, dit de façon crue, mais il est temps qu'on cesse de jouer au fou et qu'on se comprenne.

Le gouvernement devra faire preuve de maturité et agir de façon responsable pour mettre au pas ses fonctionnaires. Peu importe les avantages des lois que nous adopterons à la Chambre, si le gouvernement ne dompte pas le fonctionnarisme pour les appliquer, la population canadienne continuera à être aussi mal servie qu'elle l'est actuellement et, sans aucun doute, il n'y aura pas de changement.

Voilà pourquoi, monsieur le président, il s'agit d'un autre point important à considérer. Je ne voudrais pas monopoliser davantage le temps de la Chambre, puisque j'ai très hâte de commencer à délibérer sur les projets de loi que le gouvernement, semble-t-il, veut nous proposer. Mais avant de terminer, je voudrais appeler l'attention de mes collègues sur un point particulier.

On nous propose d'élargir les limites de nos circonscriptions. On propose l'adoption d'une nouvelle carte électorale—on peut faire des revendications si on le souhaite—en vue d'agrandir les circonscriptions d'environ 50 p. 100.

Monsieur le président, la circonscription de Lotbinière, par exemple, comprend trois comtés provinciaux: Arthabaska, Nicolet et Lotbinière. Selon la nouvelle carte proposée, le Québec réduirait sa représentation de 74 à 72 députés, et l'on ajouterait à la circonscription de Lotbinière presque toute celle de Mégantic. Si l'on réfléchit un instant pour savoir combien il y a de députés provinciaux dans ma circonscription, on constate qu'il y en a présentement trois et, selon la nouvelle carte, il y en aurait quatre, chacun de ces députés provinciaux ayant deux secrétaires et un bureau à sa disposition.

Nous, du Parlement fédéral, servons la même population que ces trois députés, et nous n'avons ni bureau, ni secrétaire, ni ligne téléphonique nous reliant au Parlement. C'est absolument ridicule. Monsieur le président, on se penserait à l'ère de Noé. Semble-t-il que personne ne soit intéressé à ce problème.

La population canadienne, en élisant 15 députés créditistes, donne une leçon à mes adversaires. L'ancien ministre de l'Expansion économique régionale, le très honorable premier ministre (M. Trudeau), le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien) et